



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.546/1 Rev.1



PNUE

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

10 février 2023

Français

Original : Anglais

9ème réunion des correspondants nationaux du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en région méditerranéenne (SAPBIO)

Barcelone (Espagne), 24 février 2023

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion

Ordre du Jour Provisoire

Note :

Les désignations employées et la présentation du matériel dans ce document n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement concernant le statut légal de tout Etat, Territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de leurs frontières ou limites.

© 2023

Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la
Méditerranée (PNUE/PAM)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail : car-asp@spa-rac.org

Ordre du Jour Provisoire

- Point 1 de l'ordre du jour** **Ouverture de la réunion**
- Point 2 de l'ordre du jour** **Organisation de la réunion**
- 2.1. Règlement intérieur*
- 2.2. Élection du bureau*
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour*
- 2.4. Organisation des travaux*
- Point 3 de l'ordre du jour** **Étapes entreprises en vue de la mise en œuvre du Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en région méditerranéenne (Post-2020 SAPBIO) aux niveaux régional et national**
- Point 4 de l'ordre du jour** **Examen du projet préliminaire de la Stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Post-2020 SAPBIO, y compris la Stratégie régionale pour les aires marines et côtières protégées (AMCP) et les autres mesures de conservation efficaces par zone (AMCE) en Méditerranée pour l'après-2020**
- 4.1. La stratégie de mobilisation des ressources*
- 4.2. Le portefeuille de projets*
- 4.3. Les prochaines étapes*
- Point 5 de l'ordre du jour** **Questions diverses**
- Point 6 de l'ordre du jour** **Conclusions et recommandations**
- Point 7 de l'ordre du jour** **Clôture de la réunion**